

La protection des espèces amphihalines... vers une stratégie pour le bassin de La Réunion

DEAL / Service eau et biodiversité

**Journée d'échanges sur la continuité
écologique et les espèces amphihalines**

le 26 juin 2018



Crédit photo : OCEA

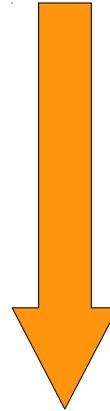


PRÉFET
DE LA RÉGION
RÉUNION

Création de la commission amphihalins

Comité eau et biodiversité du 28 mars :

- Valide le principe de créer une commission amphihalins
= commission thématique du CEB



Commission amphihalins le 20 juin :

- Composition de la commission
- Élection du Président
- Élaboration de la feuille de route

Comité eau et biodiversité du 27 juin : validation des travaux de la commission

- Validation des membres de la commission
- Validation du Président
- Validation de la feuille de route



Prochaine commission
le 14 sept.



Une commission amphihalins : instance de concertation

- Collectivités
- Acteurs socio-professionnels :
 - Pêche,
 - Hydroélectricité...
- Associations
- Experts
- Etat / Etablissements publics

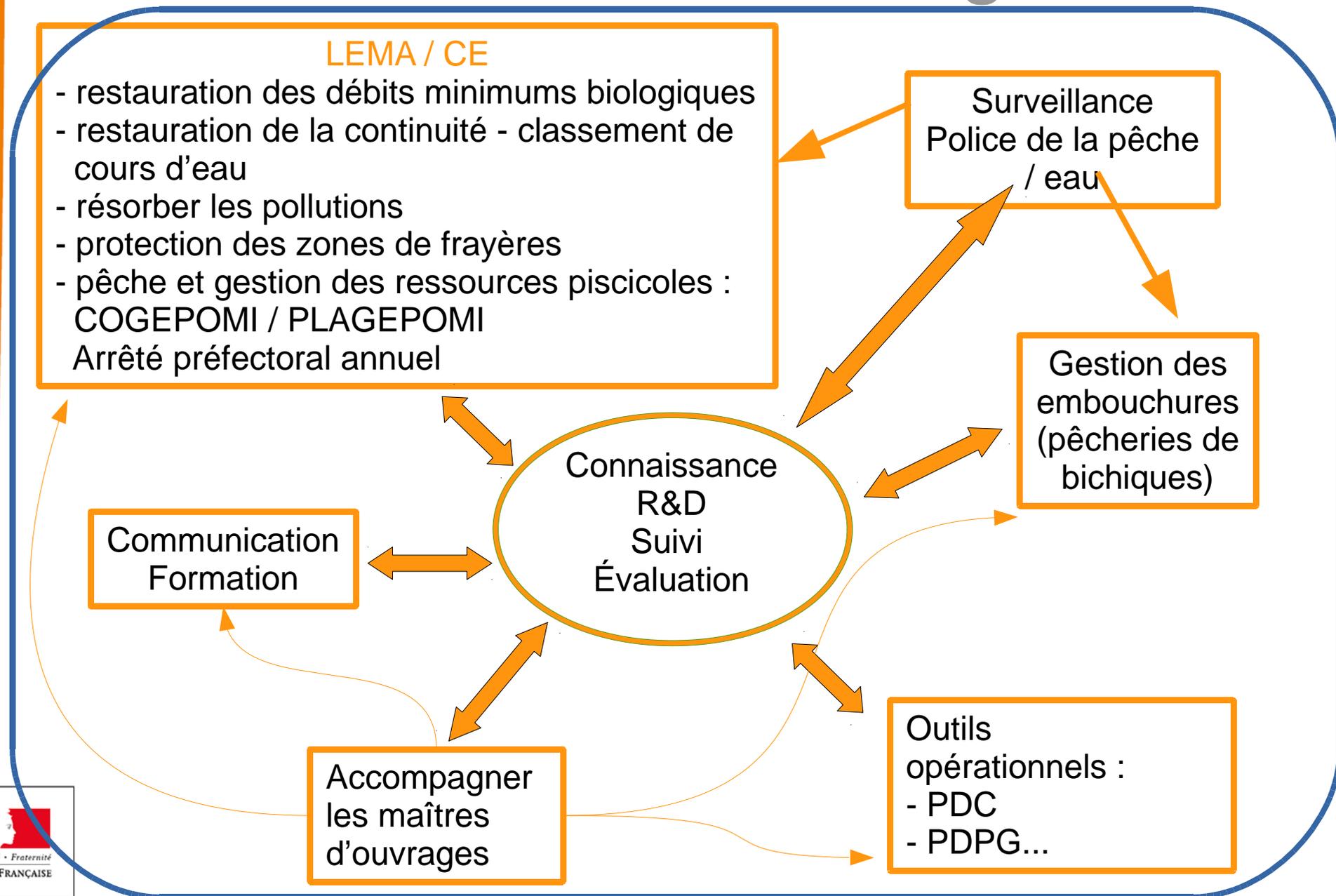
⇒ 17 membres actuellement

⇒ Nécessité d'une dynamique forte

Le rôle de la commission amphihalins

- Préparer une gouvernance pour le bassin de la Réunion
 - Préfiguration du comité de gestion
- Élaborer la stratégie pour le bassin de La Réunion
- Partager la connaissance, les problématiques : socle commun
- Rôle de conseil et d'alerte du comité eau et biodiversité

Construire la stratégie



GOUVERNANCE + PILOTAGE / ANIMATION